

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-578409

ND 55240

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0903

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

0537775224

0671701392

Total des dépenses :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. A. LAMDOUAR BELTAKKHAR

EX. Professeur d'ophtalmologie

13 Bis, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat

Tél.: 05 37 77 17 18 / 06 37 77 22 32

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RABAT

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

0537775224

ACCUEIL

MUPRAS

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																			
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																			
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.																			
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																
			INP : <input type="text"/>																
			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																
			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																
			DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																
			FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																
	ODF PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																
		<table border="0"> <tr> <td style="text-align: right;">H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">G</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>		H	25533412	21433552	D		00000000	00000000	G		00000000	00000000	B		35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		H	25533412	21433552															
		D		00000000	00000000														
G		00000000	00000000																
B		35533411	11433553																
<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																	
		DATE DU DEVIS <input type="text"/>																	
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION																			

Dr. N. LAMDOUAR - BELLAKHDAR

Professeur d'Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie des Yeux
Angiographie numérisée - Laser
Chirurgie réfractive



الدكتورة نعمة المدور بلندر

أستاذة في طب وجراحة العيون

التصوير المركب للأوعية - أشعة الليزر

تصحيح البصر بالليزر

Rabat, le 22 décembre 2020

Mr. BENHADDOUCH Lahcen

22,00 SICCAPROTECT : collyre



1 goutte 4 fois par jour, œil droit

22,50 ICIN 0.3%: Collyre



2 gouttes 4 fois / jour, œil gauche

22,00 VITAPOS POMMADE

1 application le soir, œil gauche

30,50 COMPRESSES OCULAIRES ADHESIVES
œil gauche

159,00

Dr. N. LAMDOUAR-BELLAKHDAR
Ex. Professeur d'Ophtalmologie
13 Bis, Avenue Ibn Sina, Agdal - Rabat
Tél: 05 37 77 17 18 / 05 37 77 32 32

13 bis, Avenue Ibn Sina (en face de l'Ecole Mohammadia des Ingénieurs)
Agdal - RABAT - Tél : 05 37 77 17 18 et 05 37 77 32 32

Dr. N. LAMDOUAR - BELLAKHDA

Professeur d'Ophtalmologie
Maladies et Chirurgie de l'œil
Angiographie numérisée - Laser
Chirurgie réfractive



الدكتورة نعمة المدور بنظر

أستاذة في طب وجراحة العيون

التصوير المرقوم للأوعية - أشعة الليزر

تصحيح البصر بالليزر

Rabat, le

26/12/2020.

Dr Benhaddouch Laffcen

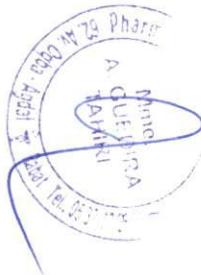
N°LOT: 191117E
EXP: 5/2022
PPV: 520490

VikKeV college

52,90

1 gtx x 2 / 5

do les yeux.



Dr. N. LAMDOUAR BELLAKHDAR

Ex. Professeur d'Ophtalmologie
13 bis, Ave. de Ibn Sina, Agdal - Rabat
Tél.: 05 37 77 17 18 / 05 37 77 32 32